



**Communiqué de presse**

**Pour diffusion immédiate**

**Une Alliance est créée pour l'observation éco-responsable des baleines dans le parc marin du Saguenay-Saint-Laurent**

**Québec, le 15 juin 2011 - Les intervenants du domaine des excursions d'observation des baleines dans le parc marin du Saguenay–Saint-Laurent et Jean Lemire annoncent la création de l'Alliance Éco-Baleine dont le but est d'améliorer de façon continue la pratique des observations en mer pour qu'elles soient un modèle d'utilisation durable.**

L'Alliance Éco-Baleine est parrainée par Jean Lemire, biologiste, cinéaste et ambassadeur honorifique de la Vague verte, une campagne mondiale d'éducation des jeunes sur la biodiversité du Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique. Elle réunit le Groupe de recherche et d'éducation sur les mammifères marins (GREMM), les entreprises d'excursion d'observation des baleines dans le parc marin ainsi que Parcs Canada et Parcs Québec, cogestionnaires du parc marin du Saguenay–Saint-Laurent.

L'Alliance Éco-Baleine appuie le *Plan de gestion des activités en mer dans le parc marin du Saguenay–Saint-Laurent*, un document élaboré par Parcs Québec et Parcs Canada en concertation avec les divers intervenants impliqués dans les activités en mer. De plus, l'Alliance a développé un *Guide de pratiques écoresponsables pour les capitaines-naturalistes* et créé le *Fonds Éco-Baleine pour la recherche et l'éducation sur les baleines dans le parc marin*.

En appuyant le plan de gestion et en développant de nouveaux outils qu'elle s'engage à mettre en place, l'Alliance Éco-Baleine rehausse d'un cran les standards de qualité des activités en mer dans le parc marin. Elle confie, par exemple, aux capitaines des bateaux d'excursion un rôle de « gardien » des baleines autant que de navigateur.

Les activités d'observation en mer dans le parc marin du Saguenay–Saint-Laurent, seul parc cogéré conjointement par les gouvernements du Québec et du Canada, bénéficient déjà de mesures d'encadrement. L'une de ces mesures est le Règlement sur les activités en mer dans le parc marin du Saguenay–Saint-Laurent développé en concertation avec les intervenants du milieu et adopté en 2002. Le plan de gestion sur les activités en mer appuyé par l'Alliance Éco-Baleine et les deux nouveaux outils qu'elle a développés agiront en complémentarité avec cette réglementation unique au Canada.



« Je salue la création de cette Alliance qui est une importante initiative pour protéger les baleines et favoriser l'éducation. Les croisières d'observation des baleines, réalisées dans le plus grand respect, sont de formidables activités familiales pour sensibiliser à la beauté et à la fragilité de notre planète », affirme le biologiste et cinéaste québécois Jean Lemire, parrain de l'Alliance.

Créé en 1998, le parc marin du Saguenay–Saint-Laurent est une aire marine protégée qui fait partie des réseaux de Parcs Canada et de Parcs Québec. Il est un des meilleurs endroits au monde pour l'observation des mammifères marins. Les gestionnaires du parc sont heureux de se joindre à l'Alliance Éco-Baleine qui s'engage dans la protection de cette richesse. Cette alliance rejoint parfaitement les orientations du parc marin qui visent à concerter les acteurs du milieu en vue d'atteindre ses objectifs de conservation et d'offrir aux visiteurs la possibilité d'apprécier la beauté exceptionnelle de la faune et de la flore marines.

Depuis les années 1980, le GREMM fait de la recherche et de l'éducation sur les baleines du Saint-Laurent. « Nous avons toujours participé au travail de concertation pour faire en sorte que les excursions en mer à la rencontre des baleines soient des activités de sensibilisation hors du commun, faites dans le respect des besoins des baleines. Selon nous, l'Alliance Éco-Baleine est à la fois un engagement à faire encore mieux et une reconnaissance des efforts de tous les acteurs impliqués », souligne Robert Michaud, président du GREMM.

En participant à l'Alliance Éco-Baleine et en appuyant les nouveaux outils présentés aujourd'hui, les entreprises d'excursion en mer souhaitent mettre la barre plus haute en ce qui concerne les pratiques écoresponsables. « Nous offrons aux visiteurs des activités d'observation dans un milieu unique au monde et nous prenons collectivement les moyens nécessaires pour que ces activités soient un modèle d'utilisation durable. Les entreprises d'excursion en mer vont adopter des pratiques qui répondent aux exigences de protection de cette aire marine exceptionnelle », a souligné le représentant des entreprises d'excursion en mer dans le parc marin et président-directeur général de Croisières AML, M. Yan Hamel.



- 1) Élaboré par Parcs Québec et Parcs Canada, le *Plan de gestion des activités en mer dans le parc marin du Saguenay–Saint-Laurent* contient une trentaine de mesures à mettre en place au cours des prochaines années. Ces mesures élaborées à la suite d'un vaste exercice de consultation concernent à la fois la gestion du parc, la réglementation, la conservation des écosystèmes, l'utilisation durable des ressources, la mise en valeur du patrimoine naturel et la sensibilisation du public. Elles agiront en complémentarité afin d'améliorer la protection des mammifères marins, la qualité de l'expérience de visite et la sécurité des visiteurs.
- 2) Le *Guide de pratiques écoresponsables pour les capitaines-naturalistes en mer* comprend plusieurs mesures qui vont au-delà de la réglementation afin de favoriser l'adoption de comportements exemplaires sur l'eau. Véritable travail de concertation, ce guide a été développé par un groupe de travail composé de capitaines, de naturalistes, de personnel d'accueil, de propriétaires d'entreprises et d'employés de Parcs Canada, de Parcs Québec et du GREMM. Il repose donc sur l'expérience concrète et la compétence des opérateurs. Il traite de plusieurs aspects des sorties en mer : les messages présentés au public, la navigation, la sécurité et le confort des visiteurs, la protection des baleines, le respect de la réglementation, les comportements exemplaires, etc. Le guide comprend aussi une charte qui décline en 10 points l'engagement du capitaine écoresponsable.
- 3) Le *Fonds de l'Alliance Éco-Baleine* servira à financer des activités de recherche, de formation et d'éducation relatives aux activités d'observation en mer des baleines dans le parc marin du Saguenay–Saint-Laurent. Hébergé par Fondation de la faune du Québec (FFQ), le fonds sera coté par les membres de l'Alliance et la FFQ. Les entreprises d'excursion en mer contribueront de façon récurrente à ce fonds et des stratégies de sollicitation auprès du public et de corporations seront élaborées par les membres de l'Alliance.

Ces trois nouveaux outils appuyés par l'Alliance Éco-Baleine constituent des éléments clés pour faire des activités d'observation en mer dans le parc marin un modèle d'utilisation durable.

-30-

Visuel télé : <https://files.me.com/dube.david/5e0b0n.mov>

<https://files.me.com/dube.david/h7r4f7.mov>

Information, photos et entrevues : IXION Communications 514 495-8176